

*AGEN, le 06 septembre 2017*

Monsieur le Directeur Départemental  
des Finances Publiques  
**Président du CHSCT 47**  
**DDFiP de Lot-et-Garonne**  
1, place des Jacobins - BP 70016  
**47 916 AGEN CEDEX 9**

## **Objet : ORDRE DU JOUR DU CHSCT**

Monsieur le Directeur, Président du CHSCT de Lot-et-Garonne,

Par courrier en date du 28/08/2017, vous avez invité les membres du CHSCT de Lot-et-Garonne à assister à la réunion du 11/09/2017 dont l'ordre du jour est, en résumé, le suivant :

- point 1 : transfert intra départemental de certaines compétences de multiples services, soit une énième « réorganisation »,
- point 2 : point sur le budget,
- point 3 : questions diverses.

Cet ordre du jour ne peut que nous interloquer.

En effet, lors de l'entrevue en date du 23 juin 2017 que vous nous avez accordée à l'occasion de la venue de Madame MOUGINOT DE BLASI, déléguée du Directeur Général pour l'interrégion Sud-Ouest, et de Monsieur MAUBOUSSIN, chef du bureau RH-2C, vous avez pris l'initiative de nous indiquer que des GT seraient constitués afin de répondre aux résultats exécrables du baromètre social. Vous avez également précisé que ces GT se dérouleraient dans le cadre du CHSCT et ceci dès le mois de septembre.

Lors du CHSCT du 30 juin 2017 consacré aux risques psycho-sociaux (le harcèlement en particulier), vous avez confirmé vos intentions et nous vous avons également confirmé que nous participerions (évidemment) à ce(s) groupe(s) de travail. Vous avez de surcroît, ce même jour, indiqué qu'une page ULYSSE 47 relative aux différentes formes de harcèlement serait activée dès septembre. Si le mois de septembre ne fait que débiter, nous ne pouvons omettre de rappeler cet engagement.

Hors, l'ordre du jour du CHSCT du 11/09/2017 ne matérialise en rien vos intentions du mois de juin. Pire, par sa teneur, il va à contre-courant des constatations unanimement opérées lors de la réunion du 23 juin 2017 : les « réorganisations » perpétuelles alimentent les souffrances au travail.

C'est un très lourd message envoyé aux agents de la DDFiP 47 et en conséquence, **nous vous demandons d'amender très explicitement l'ordre du jour du CHSCT du 11/09/2017 afin d'y inscrire un point consacré à l'activation imminente des GT précédemment évoqués.**

Nous ne demandons qu'à être rassurés sur vos intentions et nous ne souhaitons pas que le climat social de notre département se dégrade encore.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, Président du CHSCT 47, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'intersyndicale,  
Guillaume LOMPECH